

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CF363

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 7**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement d'appel des députés Socialistes et apparentés vise à appeler l'attention du Gouvernement sur la réforme proposée des zones de revitalisation rurale.

En effet, si notre groupe soutient naturellement la prorogation des dispositifs relatifs aux QPV et aux ZFU-TE, dont nous sommes à l'origine, la proposition de prorogation relative aux ZRR se fait en prévision de la création d'un zonage unique dénommé France Ruralités Revitalisation.

Nous ne disposons d'aucune évaluation précise de l'impact d'une telle refonte du zonage alors que l'impact sur les communes sortantes serait conséquent. Dans l'attente de simulations précises sur l'impact de cette réforme, exigence systématique systématique s'agissant de la refonte de dispositifs relatifs aux collectivités territoriales, nous proposons donc la suppression de cet article.